

ÉCOLE DE MUSIQUE

de la zone sous-Vosgienne



2017/2018

PORTES OUVERTES

samedi 1^{er} juillet 2017 – 10h00 à 12h00

Mairie de Rougegoutte



Association Culturelle de la zone sous-Vosgienne

16 rue des écoles – 90200 Rougegoutte

Tél. 03 84 29 08 37 – Email : acv.musique@orange.fr
<http://acv90.unblog.fr>

SUIVRE UNE FORMATION À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique du Pays sous-Vosgien accueille toutes les personnes domiciliées dans la Communauté de Communes « Vosges du Sud ».

POUR LES ENFANTS de 5 et 6 ANS

DÉCOUVERTE MUSICALE	ÉVEIL MUSICAL
Grande Section de maternelle	Cours Préparatoire
0h45	1h00

CURSUS DE FORMATION MUSICALE

1 ^{er} cycle			2 ^{ème} cycle			
IM1	IM2	IM3	Prépa	E1	E2	Moyen
1h30	1h30	1h30	1h15	1h15	1h15	1h15

COURS ADOS (élève de 6^{ème} & 5^{ème} débutant la musique)

1h00

CURSUS DE FORMATION INSTRUMENTALE

1 ^{er} cycle				2 ^{ème} cycle			
1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
30 minutes				45 minutes			

Les enfants ont la possibilité de pratiquer un instrument dès l'âge de 7 ans (IM1 de formation musicale).

LA FORMATION MUSICALE

DÉCOUVERTE MUSICALE

- L'atelier s'adresse aux enfants scolarisés en Grande Section de maternelle
- La Découverte est une première rencontre avec la musique par des jeux vocaux et rythmiques, des comptines et chants, etc...
- Séance collective de 45 minutes hebdomadaire

ÉVEIL MUSICAL

- Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi la Découverte Musicale pour s'inscrire en Éveil Musical
- L'atelier s'adresse aux enfants scolarisés en classe de CP
- L'Éveil permet la découverte de la pratique collective instrumentale ainsi que la découverte des instruments
- Séance collective d'une heure hebdomadaire

COURS DE FORMATION MUSICALE

- Pour les enfants à partir de la classe de CE1
- Séance collective hebdomadaire
- Formation musicale obligatoire pour jouer d'un instrument
- L'objectif est de donner aux enfants les éléments musicaux indispensables pour qu'ils prennent plaisir à pratiquer un instrument

COURS DE FORMATION MUSICALE ADOS

- Le cours s'adresse aux élèves de 6^e ou 5^e qui souhaitent débiter la musique
- Séance collective hebdomadaire
- L'objectif est de donner aux élèves les éléments musicaux indispensables pour apprendre un instrument

LA FORMATION INSTRUMENTALE

CLAVIERS accordéon, piano, synthétiseur

CORDES guitare, guitare électrique, guitare basse, violon

PERCUSSIONS batterie, percussions

VENTS clarinette, flûte à bec, flûte de pan, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, tuba

- Le cours est individuel avec un enseignant diplômé
- 30 minutes de cours hebdomadaire pour les enfants en cycle 1
- 45 minutes de cours hebdomadaire pour les enfants en cycle 2

LES ATELIERS DE PRATIQUE COLLECTIVE

Les élèves de l'école sont invités à participer à l'un des ateliers suivants

Atelier Baroque

- Travail sur la musique de la Renaissance et du Baroque
- Ouvert aux classes de flûte traversière, guitare, piano, violon, flûte à bec
- Date des répétitions à convenir en début d'année
- Responsable : Ariane VUILLEQUEZ

Balada

- Orchestre de musique traditionnelle des pays de l'Est
- Ouvert aux classes d'accordéon, clarinette, flûte traversière, violon
- Répétition : samedi de 10h00 à 12h00 à Danjoutin
- Responsable : Victor HUMINIC

Bling Blang guitare

- Orchestre de guitare sur un répertoire original
- Date des répétitions à convenir en début d'année
- Responsable : Christian LARQUEMIN

Orchestre de Musique Latine

- Orchestre abordant un répertoire de samba et bossa nova
- Ouvert aux classes de flûte traversière, accordéon, guitare, piano
- Répétition : lundi de 18h30 à 19h30, à Rougegoutte
- Responsable : Jean-Noël PARIETTI

Atelier harmonie

- Permettre aux élèves de découvrir le répertoire d'harmonie
- Ouvert aux classes de batterie, clarinette, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, tuba
- Répétition : vendredi de 19h00 à 20h00, à Giromagny
- Responsable : Cédric MARTINEZ

Atelier de classe

À l'initiative des enseignants, des ensembles peuvent se constituer ponctuellement pour des projets spécifiques (auditions, fête de la musique, ...). Les élèves sont sollicités directement par les enseignants, en fonction des programmes choisis.

LES LIEUX DE COURS

Pour la formation musicale :

	lieu de cours	niveau	Jours	horaires
Étueffont	Eiscae	IM1	lundi	17h00 – 18h15
	Eiscae	IM3	lundi	17h45 – 19h00
Giromagny	Mairie	Découverte	mercredi	14h00 – 15h00
	Mairie	Éveil	mercredi	14h00 – 15h00
	Mairie	IM1	vendredi	17h15 – 18h30
	École Lhomme	IM2	mercredi	13h30 – 14h45
	École Lhomme	Élémentaire 1	mercredi	14h15 – 15h30
Rougegoutte	Mairie	IM1	mardi	16h45 – 18h00
	Mairie	IM2	mercredi	13h30 – 14h45
	Mairie	IM3	mercredi	14h15 – 15h30
	Mairie	Préparatoire	mercredi	15h30 – 16h30
	Mairie	Élémentaire 2	mardi	18h00 – 19h15
	Mairie	Moyen	mardi	18h45 – 20h00
	Mairie	Cours ados	vendredi	18h00 – 19h00
Rougemont-le-Château	École primaire	IM1	mercredi	16h00 – 17h15
	École primaire	IM2	mercredi	16h45 – 18h00
	École primaire	Élémentaire 1	mercredi	18h00 – 19h00

Cet emploi du temps est donné à titre indicatif et est susceptible de changement.

L'emploi du temps définitif sera présenté à partir du 18 septembre 2017.

Pour la formation instrumentale :

Pour les cours d'instrument, les jours et les lieux seront définis avec l'enseignant lors d'une réunion préparatoire, organisées dans le courant de la semaine du 25 au 30 septembre 2017.

Une convocation à cette rencontre vous sera adressée.

LES TARIFS

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant
Découverte Musicale	6,70 € / mois soit 67 € / an	5,90 € / mois soit 59 € / an	5,40 € / mois soit 54 € / an	gratuit*
Éveil Musical	7,35 € / mois soit 73,50 € / an	6,75 € / mois soit 67,50 € / an	5,90 € / mois soit 59 € / an	gratuit*
Formation Musicale uniquement	9,10 € / mois soit 91 € / an	8,40 € / mois soit 84 € / an	7,65 € / mois soit 76,50 € / an	gratuit*
Formation Musicale + 1 ^{er} cycle instrument Cours Ados	25 € / mois soit 250 € / an	22,70 € / mois soit 227 € / an	19,65 € / mois soit 196,50 € / an	gratuit*
Formation Musicale + 2 ^{ème} cycle instrument DFE	30,50 € / mois soit 305 € / an	28,30 € / mois soit 283 € / an	25,40 € / mois soit 254 € / an	gratuit*

	1 personne par cours	2 personnes par cours	3 personnes par cours
Adulte	73,90 € / mois soit 739 € / an et par pers	37,40 € / mois soit 374 € / an et par pers	25,30 € / mois soit 253 € / an et par pers

* 9,15 € de cotisation à l'association sont demandés pour chaque élève.

LOCATION D'INSTRUMENT

- L'école vous propose de louer votre instrument en première et deuxième année (ensuite location en fonction des disponibilités)
- Tarif : **120 € / an**
- Instruments à la location :

accordéon	saxophone	clarinette
trompette	flûte traversière	violon
trombone		

IMPORTANT

Afin de pouvoir bénéficier d'un prêt d'instrument, veuillez nous faire parvenir une demande écrite avec votre fiche d'inscription.

LES MANIFESTATIONS 2017/2018

PORTES OUVERTES 2017

samedi 1^{er} juillet 2017 – 10h00 à 12h00 – Rougegoutte (mairie)

FORUM DES ASSOCIATIONS

samedi 2 septembre 2017

AUDITIONS DE CLASSE

en cours de programmation

FÊTE DE LA MUSIQUE 2018

en cours de programmation

CONCERT DES ÉLÈVES

mercredi 27 juin 2018

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

RENCONTRE AVEC L'ENSEIGNANT D'INSTRUMENT

Pour fixer l'emploi du temps avec votre enseignant d'instrument, un courrier vous parviendra courant septembre, vous indiquant la date de rencontre.

REPRISE DES COURS : lundi 2 octobre 2017

OÙ NOUS TROUVER ?

Secrétariat de l'école de musique :

16 rue des écoles – 90200 Rougegoutte (à la mairie)

Le secrétariat est ouvert :

mercredi 8h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

vendredi 14h00 – 18h00

En dehors de ces horaires, vous pouvez nous laisser un message sur le répondeur téléphonique au **03 84 29 08 37**.

Vous pouvez également nous envoyer un mail à : **acv.musique@orange.fr**

Retrouvez d'autres informations sur notre blog : **<http://acv90.unblog.fr>**

NOS PARTENAIRES FINANCIERS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vosges
du sud